





Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan, en fonction des contraintes techniques rencontrées lors de la réalisation. Les cotes et surfaces sont données sous réserve des impératifs d'ordre technique, administratif ou de de tolérance d'exécution. Les canalisations, barbacanes, descentes EP, retombées, soffites, faux-plafonds, poutres, trappes de visite sur les gaines techniques, ainsi que les emplacements des équipements sont figurés à titre indicatif. La hauteur sous soffite, faux-plafond ou poutre est de 2m minimum. Les équipements électriques sont positionnés à titre indicatif.

*Radiateurs et sèche-serviettes - les positions et les dimensions des corps de chauffe sont données à titre indicatif et doivent être validées par le BET fluide avant exécution.



29 LOGEMENTS COLLECTIFS ET UN LOCAL COMMERCIAL

483 AV. DU GENERAL DE GAULLE - 92140 CLAMART







N°APPARTEMENT	TYPOLOGIE	NIVEAU
A102	T2	R+1

SURFACE HABITABLE (m²)

Séjour/Cuisine 23.0 Chambre 11.4 SdE/WC 6.4 SURFACE HABITABLE 40.8 TOTALE

Lave-linge LV 88 Cuisson \bowtie PV Pare-vue ETEL Tableau électrique Porte-fenêtre

VR Volet roulant

07/12/2018

Date:









SNC 483 CLAMART

59 Rue de Provence TSA 50033 75437 PARIS - Cedex 09

Gaine technique

Indice:

Ε